

Introduction

Opératoires et novateurs, les Débats citoyens en Auvergne-Rhône-Alpes offrent une réponse concrète aux défis de notre École en matière d'éducation à la citoyenneté, d'engagement des lycéens, de synergies interdisciplinaires et de partenariat avec les collectivités territoriales. Il s'agit de faire vivre les valeurs républicaines et le débat démocratique. Ce projet inter-académique rencontre à la fois l'enthousiasme des équipes et celui des élèves tout en répondant aux finalités du « parcours citoyen » qui « vise à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement¹ ». Les Débats citoyens permettent ainsi de structurer les apprentissages et les expériences des lycéens autour d'un projet semestriel ou annuel répondant aux trois axes définis par la circulaire de rentrée 2016 : « des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements » ; « des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne » ; « des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne ». Le tout, en partenariat étroit avec une collectivité territoriale et des associations, dans un cadre interdisciplinaire favorisant l'implication concrète des jeunes.

Le succès de la 3^e édition est indéniable avec plus de 2300 élèves, 77 intervenants et 115 enseignants mobilisés dans les académies de Lyon et de Grenoble autour de 20 tables rondes publiques cristallisant de véritables projets interdisciplinaires menés à l'échelle des établissements². L'implication des jeunes a été plus forte cette année (co-animation de nombreuses tables rondes, co-construction des projets, productions concrètes, etc.). La démarche citoyenne est au cœur des projets et l'innovation pédagogique se développe tout en nécessitant un accompagnement des équipes. Les liens avec l'enseignement supérieur et le monde de la recherche demeurent un point à développer. De nouveaux partenariats et projets connexes ont été mis en œuvre : formations et émissions radio, « Sentinelles du climat » avec l'Université de Lyon, 70^e anniversaire de la Sécurité sociale, etc. Dix équipes (sur vingt) ont participé à la présente publication collective.

La 4^e édition s'annonce prometteuse avec plus d'une vingtaine d'établissements engagés dont 10 nouveaux : 8-9 lycées et 1 collège (en expérimentation) de l'académie de Grenoble, 11 lycées pour Lyon et 1 lycée pour Clermont-Ferrand. Tous les types d'établissements, toutes les filières et tous les niveaux (de la seconde au post-bac) sont représentés. Au total, plus d'une centaine d'enseignants et près de 90 classes devraient y participer. Parmi les sept thématiques proposées, on note un intérêt confirmé pour la laïcité et les valeurs républicaines et le succès de trois nouvelles thématiques : les échelles de la citoyenneté et du vivre ensemble (notamment sur la question des migrations) ; l'entreprise et le travail ; culture, art et citoyenneté. L'éducation aux médias et au numérique ne se retrouve pas dans les sujets de table ronde mais dans les objectifs et démarches pédagogiques. Déjà solides, la plupart des projets d'équipe repose sur l'implication des jeunes, des productions concrètes, des connexions avec d'autres actions proposées dans le cadre du dispositif ou au niveau de l'établissement.

Trois points de fragilité demeurent. De leur « sécurisation » dépend la pérennisation du dispositif à terme. Tout d'abord, le co-financement Région/partenaires doit être garanti dans le temps et non « au coup par coup » (à chaque rentrée) comme actuellement car le budget détermine le nombre d'établissements et les équipes s'engagent dès le printemps. Ensuite, les moyens humains actuellement dégagés par les académies devraient être ajustés pour correspondre à la réalité du temps de coordination et pilotage. À défaut, il faudrait « réduire la voilure ». Enfin, le pilotage repose actuellement sur une seule personne et sur le lycée Claude-Fauriel (Saint-Étienne) en tant qu'établissement support. C'est pourquoi un travail en équipe se met en place³.

Que sont les Débats citoyens en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Initiés par le lycée Claude-Fauriel (Saint-Étienne) en 2013, les Débats citoyens, consistent à permettre des projets d'établissement et des rencontres publiques dans les lycées à l'occasion de

¹ Circulaire de rentrée 2016 (BOEN n° 15 du 14 avril 2016).

² Voir, après l'introduction, la liste complète des tables rondes, des intervenants et des équipes.

³ Ces aspects sont développés (p. 10 et 16) dans le rapport d'activités 2015-2016 remis aux autorités de tutelle.

tables rondes portant sur des enjeux de citoyenneté. Les équipes sont mobilisées autour de quatre priorités :

- développer l'esprit critique des lycéens dans une démarche citoyenne ;
- impliquer les jeunes avant, pendant et après la table ronde ;
- proposer une pédagogie innovante, expérimenter de nouvelles pratiques ;
- renforcer les liens entre le lycée et l'enseignement supérieur dans la logique du *continuum* -3/+3.

Les jeunes sont impliqués de A à Z : ils préparent et animent les débats, enregistrent, publient, exposent... Le projet dépasse donc le seul objectif de réaliser des tables rondes. Les partenaires et les projets connexes facilitent la construction du parcours citoyen des élèves et les synergies interdisciplinaires entre établissements : démarche participative, formation radio, blog, publications collectives, liens avec l'Université, rencontre d'élus et de chercheurs... En outre, toutes les disciplines et toutes les filières sont concernées (voies générale, technologique, professionnelle, agricole et post-bac).



Lycée Fauriel (Saint-Étienne) : en partenariat avec Radio Dio, enregistrement de l'émission « Levons le voile sur les réseaux sociaux » © F. Thénard-Duvivier

Un projet co-financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par différents partenaires dont la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN). Ce budget, géré par le lycée Fauriel, permet de prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des tables rondes, à la mise en œuvre pédagogique ou au déplacement des élèves à une table ronde. Le lycée Fauriel assure le pilotage, le suivi administratif et budgétaire. Les lycées choisissent leur thème, leur calendrier et conservent la pleine maîtrise de la mise en œuvre pédagogique. Les enseignants engagés dans ce projet participent à deux journées inter-académiques de formation afin de mutualiser leurs idées et pratiques pédagogiques.

Un cercle vertueux ? Le dispositif se veut incitatif. Il a pour vocation de diffuser des pratiques innovantes tout en valorisant les travaux et l'engagement des jeunes. C'est le sens de cette 3^e publication distribuée à 1500 exemplaires grâce au soutien de la MGEN. Un rapport d'activités est transmis annuellement aux institutions de tutelle et aux principaux partenaires, tandis que le projet figure parmi ceux sélectionnés par l'académie de Lyon pour la Journée nationale de l'innovation et parmi les huit « expériences innovantes » repérées à l'échelle nationale par le Conseil national à l'évaluation du système scolaire⁴ (Cnesco) en avril 2016. D'autres événements ont permis de promouvoir le projet et les équipes impliquées⁵. Des ressources en ligne sont peu à peu constituées⁶. Enfin, le dispositif est entré officiellement en expérimentation et inscrit au projet académique de la Coordination académique recherche-développement innovation et expérimentation (Cardie) de Lyon⁷. Espérons que tout cela fera école !

⁴ <http://www.cnesco.fr/fr/citoyennete-experiences-innovantes>.

⁵ Points presse à Saint-Étienne (8 octobre 2015) et à Lyon (10 novembre 2015), « Printemps de l'innovation » à Lyon (6 avril 2016), Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté à Vaulx-en-Velin (13 avril 2016), Rencontre « Éducation à la laïcité/citoyenneté : le rôle des collectivités » au Kremlin Bicêtre (7 juin 2016), etc.

⁶ Sur Expérithèque, [les sites de la DAAC Lyon](#), de Canopé (page test), [l'ENT Auvergne-Rhône-Alpes](#). Voir les liens sur www.fauriel.org/debatscitoyens.

⁷ BIR de l'académie de Lyon n° 14 du 14 décembre 2015.

Expérimenter et innover pour éduquer à la citoyenneté

Certains projets sont déjà été amorcés, d'autres encore au stade d'idées. Tous s'inscrivent dans une logique de co-construction à plusieurs échelles : entre les académies et la Région, entre les enseignants et les jeunes. Ils visent à mettre en œuvre une « citoyenneté en actes » à l'échelle du lycée (Clubs citoyenneté), entre établissements et enseignants (mutualisation de ressources, formations), avec la collectivité territoriale (restitution de propositions élaborées par les élèves auprès des élus régionaux, projets « PEACE »), ou encore à l'échelle européenne (Erasmus+). Tout ceci constituerait le volet « développement » des Débats citoyens et nécessiterait un portage institutionnel affirmé.

Promouvoir l'art oratoire et le débat. Les programmes d'enseignement moral et civique (EMC) continuent de prôner le débat argumenté parmi les démarches à privilégier. D'autres types de débats sont pour autant envisageables dont le dilemme moral et la discussion à visée philosophique⁸. Mais il faudrait aussi se tourner vers les pédagogies anglo-saxonnes et canadiennes, ou encore vers les exercices pratiqués dans l'enseignement supérieur, tout particulièrement en droit et en science politique⁹. En effet, le débat argumenté n'est pas toujours le moyen le plus efficace pour susciter l'envie de débattre et pour développer l'art oratoire. Il convient dès lors de varier les pratiques, de construire de véritables scénarios pédagogiques et de recourir à des exercices destinés à travailler les compétences en jeu. C'est un véritable « cocktail pédagogique » qu'il faut mettre en œuvre pour répondre aux attentes du « socle commun¹⁰ » et du « parcours citoyen » : « l'entraînement au débat, à la controverse et à l'argumentation¹¹ ». Les formes de débats davantage axés sur la joute oratoire, voire sur les jeux de rôle, offrent de puissants ressorts pédagogiques. Certains s'apparentent à un véritable « match de football intellectuel » où partisans et opposants sont amenés à défendre une position qui n'est pas nécessairement la leur. L'idée est aussi de prouver aux élèves que le plaisir oratoire existe et qu'il n'est pas réservé aux « doués en dissertation » ! Faisons nôtre le slogan de la Fédération francophone de débat¹² (FFD) : « On ne naît pas orateur... on le devient » !

Mutualiser et se former. La généralisation de pédagogies actives passe par la formation et par la pratique. C'est l'un des objectifs de la 4^e édition des Débats citoyens. Une simulation de débat parlementaire a été réalisée par des élèves lors d'une première journée de formation (9 juin 2016), tandis que l'expérimentation pourra se poursuivre en 2016-2017 avec les équipes volontaires et la Cardie de Lyon à partir d'une méthodologie de la *lesson study*¹³. Une seconde journée de formation permettra de faire le point sur les pratiques liées à la table ronde et à l'implication des jeunes ou encore sur les usages mutualisés de l'environnement numérique de travail (ENT), avec une rubrique dédiée aux Débats citoyens sur le portail régional. Une formation d'initiative locale (FIL) pourrait également réunir les établissements du bassin stéphano-ligérien autour des modalités et pratiques du débat avec les jeunes : simulation du débat parlementaire, débat à visée philosophique, scénarisation, jeux de rôle, théâtre, retours d'expérience du Parlement européen des jeunes (PEJ) et du Modèle des Nations unies¹⁴ (MUN), etc. Avec une première session en début d'année et une

⁸ Parmi les types de débats présentés dans les ressources en ligne, sur Eduscol.

⁹ Citons, par exemple, le débat de format « Karl Kopper » ou le débat parlementaire. Il s'agit de favoriser la coopération en équipe et la progression rapide et rythmée de la réflexion. Voir la synthèse méthodologique proposée par l'Université de Montréal : http://www.cfes.umontreal.ca/pafeu/parcours_formation/enseigner/animer_debat.html. Ou encore le Dossier de veille de l'IFÉ (n° 108, février 2016) intitulé *Développer l'esprit critique par l'argumentation, de l'élève au citoyen* : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=108&lang=fr>

¹⁰ Le nouveau « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » entre en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2016 et il vise une « acquisition progressive et continue des connaissances et compétences » par tous les élèves durant les dix années de scolarité obligatoire. Parmi les cinq domaines identifiés, le 3^e porte sur « la formation de la personne et du citoyen » (BOEN n° 17 du 23 avril 2015).

¹¹ Circulaire sur « le parcours citoyens de l'élève » (BOEN n° 25 du 23 juin 2016).

¹² La FFD organise une coupe de France et un championnat du monde (francophone) mais aussi un projet « Graine d'Orateur » destinés aux lycéens et même quelques « grands procès » en costumes (Louis XVI, Jésus, Napoléon et, récemment, Dark Vador. Ambiance assurée ! Voir sur <http://www.ffdebat.org>.

¹³ Voir le projet sur le site de la Cardie de Lyon : <http://www.cardie-lyon.org/experimenter-le-debat-parlementaire>.

¹⁴ Dans cette perspective, une équipe d'étudiants du lycée Fauriel a participé au Lyon MUN en mai 2016. Expérience qui les a enthousiasmés ! Près de 300 étudiants se sont réunis pendant quatre jours pour un exercice très réaliste de

seconde en fin d'année pour faire le point sur les expérimentations et capitaliser dans la perspective d'une éventuelle proposition au plan académique de formation (PAF) pour 2017-2018.

Faire confiance aux lycéens. Instaurer des « Clubs » et/ou « Projets de citoyenneté » permettrait de viser directement les jeunes en les incitant à mettre en place des actions concrètes de citoyenneté active (débats, expressions artistiques, médias, événements, rencontres, solidarité, etc.) et en les finançant (pour tout ou partie). Ces projets seraient bien évidemment adossés au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) et à la Maison des lycéens (MDL), en lien avec la construction du parcours citoyens et l'EMC. Mais, dans l'esprit des Débats citoyens, il s'agirait de lever les obstacles¹⁵, de favoriser les dynamiques, de faciliter les partenariats (associations, parents d'élèves...), avec l'accord du chef d'établissement. L'expérimentation pourrait être menée en lien avec le conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), les référents citoyenneté et laïcité et la Région dans une démarche de co-construction.

Valoriser l'engagement des jeunes au sein du « parcours citoyen ». Comment évaluer les compétences mises en œuvre dans le cadre de ces projets éducatifs que sont les Débats citoyens ? Comment mesurer et valoriser l'engagement des lycéens au sein du « parcours citoyen » ? Si les lycées ne sont pas encore concernés par le livret scolaire unique numérique (LSUN) destiné aux écoles et collèges¹⁶, ils le sont par « l'outil numérique Folios » déployé dans l'ensemble des académies afin de faciliter le « suivi individuel du parcours citoyen et valoriser les initiatives et actions qui le composent¹⁷ ». Sur ce point, les Débats citoyens offriraient un terrain d'expérimentation concrète, dès 2016-2017, au bénéfice des lycéens engagés dans les différents projets de classe et d'établissement.



*Lycée horticole de Montravel (Villars) : des élèves co-animent la table ronde sur les « Valeurs de la République, valeurs de la Résistance » en costumes des années 1940
© LPH Montravel*

Inventer des projets de citoyenneté en actes qu'on pourrait, par exemple, appeler « PEACE » (projets d'éducation et d'action à la citoyenneté et à l'égalité), au sein des établissements scolaires, en co-construction et co-financement État/Région, sur le modèle des classes à projet artistique et culturel. En lien avec l'enseignement moral et civique (EMC) qui prône l'engagement des élèves, les projets d'établissement, voire la contractualisation État/Région/établissement et les projets éducatifs de territoires (PEDT). Plus simples et plus souples que ces derniers, adaptés à l'échelle des établissements, ces « PEACE » favoriseraient l'interdisciplinarité et l'innovation pédagogique au service d'une implication réelle des jeunes dans des projets de citoyenneté active à vocation multipartenariale et multidimensionnelle. Fruit de la lecture du rapport du Cnesco sur l'éducation à

simulation de cycles de négociations multilatérales se déroulant aux Nations unies. L'objectif était bien de vivre les relations internationales, la diplomatie, la science politique dans des conditions proches des véritables négociations onusiennes.

¹⁵ Voir rapport « Acte 2 de la vie lycéenne : vers une nouvelle démocratie » de la députée Anne-Lise Dufour-Tonini (notamment p. 9, 12-13 et 17-18) : <http://www.education.gouv.fr/cid74045/pour-un-acte-ii-de-la-vie-lyceenne.html>.

¹⁶ Circulaire de rentrée 2016 (BOEN n° 15 du 14 avril 2016).

¹⁷ Circulaire sur « le parcours citoyens de l'élève » (BOEN n° 25 du 23 juin 2016).

la citoyenneté à l'école et de la participation aux réflexions menées lors du 3^e Comité interministériel à l'égalité et la citoyenneté (CIEC) le 13 avril 2016, ce projet viserait à simplifier les procédures pour permettre aux enseignants de se concentrer sur l'essentiel : de « nouvelles pédagogies plus actives dans le champ de l'éducation à la citoyenneté¹⁸ ».

Co-construire avec la Région. Le rôle des collectivités territoriales est indéniable dans notre système éducatif et il ne se borne pas au bâti, à certains personnels non enseignants ou encore aux subventions de fonctionnement... L'enjeu réside dans la mise en place d'une logique de co-construction entre les acteurs de l'Éducation nationale et ceux des collectivités. Il s'agirait, là aussi, de se faire confiance réciproquement et de dépasser les blocages ou incompréhensions en partie liés à des cultures professionnelles différentes. Le soutien apporté par la Direction des lycées (Région Rhône-Alpes à l'époque) aux Débats citoyens depuis 2013 offre l'exemple d'un projet d'abord inscrit dans le cadre de l'appel à projet régional « Eurêka », puis progressivement co-construit entre des partenaires régionaux et académiques « de terrain ». Les pistes de développement sont nombreuses. Dès la rentrée 2016, l'ENT régional sera utilisé par les établissements engagés dans la 4^e édition pour échanger, communiquer, valoriser les travaux des élèves, produire des ressources transmédias, etc.¹⁹ Les élus régionaux participent aux tables rondes depuis 2013, mais on pourrait envisager une restitution aux élus de propositions concrètes élaborées par les jeunes, comme aboutissement de leur travail de recherche, de réflexion et de débats. Les Débats citoyens pourraient même offrir un terrain d'expérimentation en matière de citoyenneté avec les projets « PEACE » évoqués précédemment ou encore des Débats citoyens pensés à l'échelle européenne, en lien avec la Région, les académies (DAREIC²⁰) et le programme Erasmus+.

Une troisième édition consolidée et ambitieuse

Comme les années précédentes, l'édition 2015-2016 des Débats citoyens a fait l'objet d'un bilan en partie réalisé grâce au questionnaire en ligne renseigné par les 20 équipes. Le but était de dégager les richesses de chaque démarche pour parvenir à mutualiser les bonnes pratiques. À partir d'un cahier des charges commun, chaque lycée a fait vivre différemment les Débats dans ses classes.

Près de 2300 lycéens et étudiants ont participé aux différents projets : entre 30 et 185 selon les établissements, en moyenne 115 élèves. Parmi eux certains ont été directement impliqués en amont dans la préparation du sujet et/ou dans l'organisation du projet (en moyenne 75 élèves). Un nombre croissant d'élèves a été en situation d'animer, co-animer ou co-intervenir lors de la table ronde. On trouve toutes les filières (enseignement général, technique, professionnel, agricole) : principalement celles de Première et de Terminale, également de Seconde et post-bac (BTS et CPGE). Sans compter les groupes (clubs, journal du lycée, CVL...), tandis que les apprentis d'un CFA ont organisé une table ronde.

115 enseignants, de toutes les disciplines (même si l'histoire-géographie est la plus représentée), soit 5 à 6 en moyenne. La préparation avec les élèves s'est principalement déroulée lors des cours disciplinaires (13 équipes), de l'enseignement moral et civique (10 équipes) et des séances d'aide personnalisée (11 équipes).

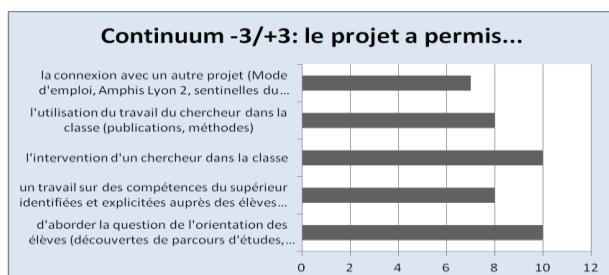
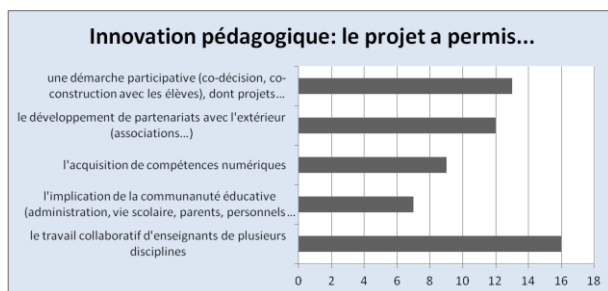
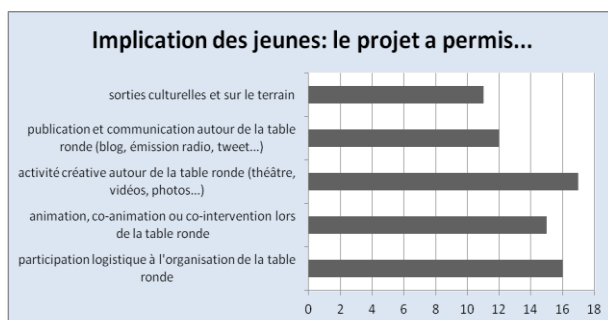
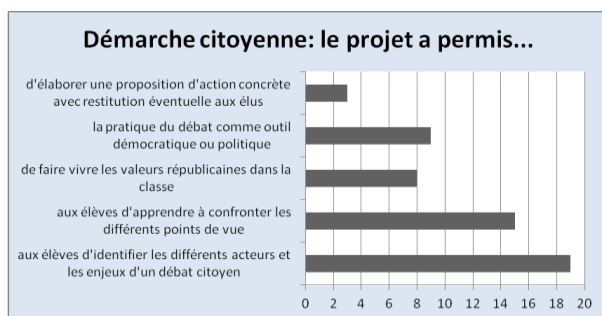
Environ 2 heures de débat. C'est la durée moyenne d'une table ronde, dont 10 à 50 % pour les questions et échanges avec l'auditoire. Des critères d'auto-évaluation ont été proposés aux équipes en lien avec les quatre principaux objectifs des Débats citoyens : démarche citoyenne, implication des jeunes, innovation pédagogique, continuum -3/+3. Soumis aux équipes présentes lors de la formation du 15 juin 2015, ces objectifs avaient été travaillés lors d'ateliers thématiques.

À partir de ces réflexions, cinq critères d'évaluation avaient été définis par objectif. Voici les résultats (en abscisse, le nombre de lycées) :

¹⁸ Dossier de synthèse du Cnesco (avril 2016) : http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/04/Dossier_synth%C3%A8se_Citoyennet%C3%A9.pdf.

¹⁹ <http://www.elycee.rhonealpes.fr/d%C3%A9bats-citoyens-en-auvergne-rhone-alpes>

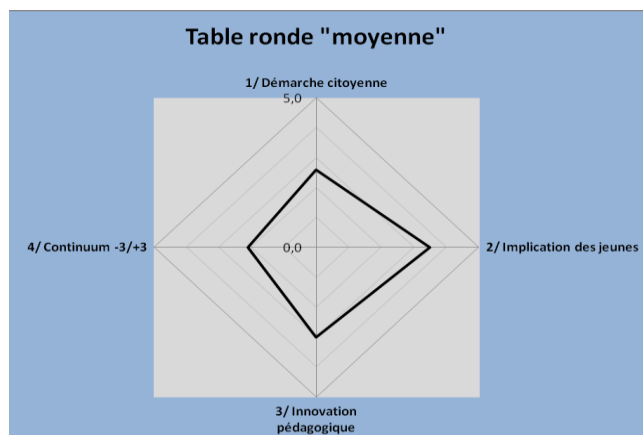
²⁰ DAREIC : Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération.



La table ronde parfaite n'existe pas, chaque équipe a pu mettre plus particulièrement l'accent sur un axe ou choisir de les développer de façon équilibrée. La réalisation du « profil » de chaque projet permet toutefois d'indiquer la coloration de chaque table ronde et de donner l'envie aux équipes qui recommencent de développer des axes laissés de côté. L'élaboration d'un « profil moyen » et l'analyse des 20 projets²¹ montrent que l'implication des jeunes a été plus forte cette année notamment avec leur meilleure intégration à l'organisation des projets, leur présence plus active et visible lors des tables rondes (15 situations d'animation, co-animation ou co-intervention cette année contre 3 l'an dernier). L'innovation pédagogique devient un outil au service de la co-construction des projets et d'une véritable dynamique interdisciplinaire qui associe des partenaires

²¹ Les résultats sont détaillés (p. 4-7) dans le rapport d'activités 2015-2016.

extérieurs (12 projets) mais encore insuffisamment le reste de la communauté éducative ou les parents (7 équipes). La démarche citoyenne est au cœur des projets mais les mises en œuvre sont diverses, davantage présentes au niveau des objectifs et des contenus que des pratiques concrètes, notamment du débat en classe. Enfin, les liens avec l'enseignement supérieur et le monde de la recherche demeurent un point à développer même si toutes les équipes l'ont intégré d'une manière ou d'une autre dans leur projet et si 24 chercheurs ont été mobilisés au total.



Des intervenants²² représentatifs du débat public et démocratique. Le principe des tables rondes est de favoriser la pluralité de points de vue et de tendre à la « modélisation d'une situation de débat public²³ » avec la présence d'un expert (30 % de chercheurs), d'un décideur (34 % d'élus ou institutionnels) et de représentants de la société civile (36 % d'associatifs ou professionnels) La table ronde est ainsi à l'image du débat public au sein d'une société démocratique. Par rapport à l'année précédente, le monde de la recherche est mieux représenté et présent à la quasi-totalité des tables rondes. Le nombre d'élus – régionaux – est en baisse en raison du contexte électoral, mais en partie compensé par la présence de représentants salariés des collectivités territoriales ou d'organismes publics. Parmi les professionnels, la part des journalistes est plus importante car sept tables rondes portaient sur les médias ou le numérique. Par ailleurs, les projets connexes ont permis l'intervention complémentaire de quatre chercheurs (conférences, projet « Sentinelles du climat ») et de sept journalistes (formation radio et interview).

De nouveaux partenariats. Un projet de cette envergure est rendu possible grâce au soutien des académies de Lyon et de Grenoble, tout particulièrement de la Délégation académiques aux arts et à la culture (DAAC) de Lyon, et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à travers la Direction des lycées qui participe aux comités de pilotage. Ce dispositif ne serait pas possible sans des cofinancements extérieurs tels que celui de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN). Les partenariats avec la Villa Gillet et les Éditions ADAPT ont été reconduits tandis que de nouveaux partenaires ont apporté leur soutien financier ou ont facilité les contacts et la possibilité de projets connexes : l'École nationale supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), le Comité d'histoire de la Sécurité sociale (CHSS), le service Sciences et société de l'Université de Lyon, les Clubs de la Presse de Lyon et de Saint-Étienne, l'association Cartooning for Peace²⁴.

Projet 2016-2017 : la 4^e édition, un tournant ?

La 4^e édition était ouverte à tous les établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes (publics, privés, agricoles). L'appel à candidatures a été diffusé en mars 2016 par la Direction des lycées (à tous les établissements) et relayé par les corps d'inspection (Lyon, Grenoble) ou encore la DAAC de Lyon. L'objectif pour 2016-2017 est double :

– **Assurer le développement des Débats citoyens** pour optimiser notamment son potentiel d'expérimentation des pratiques pédagogiques et des dispositifs innovants, en lien avec le

²² La liste complète des intervenants est donnée après la présente introduction.

²³ Michel Lussault, lors de la journée de formation aux Débats citoyens le 15 juin 2015 à l'Université de Lyon.

²⁴ Tous ces partenaires sont présentés en fin d'ouvrage.

déploiement du parcours citoyen des élèves et de l'EMC, en concertation avec les corps d'inspection et la Cardie.

– **Permettre la pérennisation du dispositif** en confortant les ressources financières et humaines, ce qui implique un engagement de la Région (budget principal) et des académies (coordination) qui n'est pas encore acquis. Il s'agirait aussi de constituer une véritable équipe de coordination pour répartir la charge de travail et envisager un nouveau pilote (ou binôme) à moyen terme.

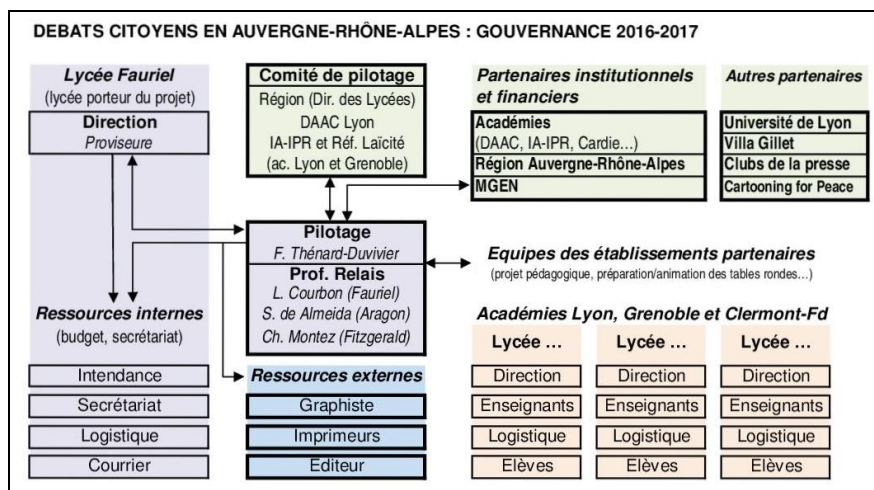
Sept grandes thématiques ont été définies par le comité de pilotage : trois reconduites (n° 1, 2, 6), trois nouvelles (n° 3, 5 7) et une élargie au monde économique tout en regroupant économie sociale et solidaire et protection sociale (n° 4). Les équipes inscrivent librement leur projet dans l'une de ces thématiques et définissent leur propre sujet de table ronde.

1. Laïcité et valeurs républicaines.
2. Éducation aux médias et au numérique.
3. Les territoires : échelles de la citoyenneté, vivre ensemble, migrations, dimension européenne.
4. Le monde économique, l'entreprise, la place du travail, l'économie sociale et solidaire, la protection sociale.
5. Sciences et citoyenneté : le vivant, la bioéthique, le transhumanisme...
6. Éducation au développement durable.
7. Culture, art et citoyenneté.

Plus d'une vingtaine d'établissements est engagée dans la 4^e édition dont 10 nouveaux. On note un meilleur équilibre entre les deux académies de Lyon (11 lycées) et de Grenoble (8-9 lycées et 1 collège), tandis que le lycée international Massillon sera le premier représentant de l'académie de Clermont-Ferrand. L'enseignement agricole et l'enseignement privé sont un peu plus présents qu'en 2015-2016. Enfin, notons la participation du collège Duras (Montélimar), non pas dans l'idée de le transposer au niveau collège mais de profiter de cette expérimentation pour travailler les compétences interdisciplinaires, l'implication des élèves (le collège Duras a mis en place un système de médiation entre pairs) et la liaison collège-lycée (peut-être en lien avec l'EREA²⁵ Portes du Soleil, également engagé dans les Débats citoyens, ou d'autres établissements).

Une gouvernance réorganisée. La 3^e édition a permis la mise en place d'un comité de pilotage qui s'est réuni à deux reprises (13 novembre 2015 et 10 mars 2016) afin d'évoquer les pistes de développement souhaitables (en lien avec les compétences, le parcours citoyen, la production de ressources en ligne, le *continuum* -3/+3), de permettre la pérennisation du dispositif (budget stable, suivi des équipes à l'échelle académique, moyens de pilotage), de préparer la 4^e édition (objectifs, périmètre d'extension, calendrier, thématiques, appel à candidatures, etc.). Les échanges ont été fructueux dans un souci partagé de co-construction du projet entre les académies et la Région. Une équipe de coordination devrait se mettre en place autour du pilote actuel du dispositif. Un portage académique et régional plus affirmé serait souhaitable.

²⁵ EREA : Établissement régional d'enseignement adapté.



Rencontre et formation. Inscrite dans le Plan académique de formation (PAF) de Lyon et de Grenoble, la journée 9 juin 2016 a réuni environ 75 stagiaires et 15 intervenants ou animateurs à Lyon (Villa Gillet). Une autre journée est prévue en octobre à l'Université de Lyon. Les échanges se sont déroulés en plénière et en ateliers. Voici un aperçu²⁶.

– **Sur l'implication des jeunes** dans les projets : on a retrouvé les propositions habituelles sur leur participation à l'organisation logistique, l'animation ou la co-intervention, la préparation des questions, la mise en place d'activités créatives autour de la thématique, de travaux de publication ou de communication (blog, émission radio, tweets...) ou encore de sorties culturelles et sur le terrain. Pour « aller plus loin », il faudrait écouter les propositions des élèves en début d'année, les faire participer régulièrement à la construction du projet et au bilan, mettre en place un temps de discussion autour de la table ronde ; pratiquer le débat avec les élèves et les faire travailler sur le rôle de l'arbitre, du modérateur ; prévoir un temps de rencontre dans la classe avec les intervenants ; placer les intervenants au milieu des lycéens lorsque c'est possible ; s'appuyer sur un groupe pilote d'élèves motivés (à valoriser dans les bulletins, livrets dans le cadre du parcours citoyen) ; faire travailler les élèves en équipe, organiser un temps d'échanges informels avec les intervenants (goûter, buffet) ; mettre en place des projets lycéens et/ou des « Clubs citoyenneté » adossés à la MDL et/ou CVL ; les faire participer à des chantiers jeunes ; organiser un forum des métiers...

– **Créer les conditions d'un travail véritablement interdisciplinaire** est envisageable en s'appuyant sur des actions en lien avec le thème du projet et de la table ronde : des films ou des documentaires, des sorties ou des visites d'entreprises, des expositions (Cartooning for peace), des cafés philo ou sciences, des activités créatives, etc. Il s'agirait aussi de faire travailler plusieurs niveaux de classes au sein du lycée et de fédérer plus largement l'ensemble de la communauté éducative (les compétences propres à chaque discipline, la vie scolaire ou l'infirmerie, les personnels non enseignants, le CA et le CVL, les parents d'élèves). Le temps de pré-rentrée pourrait être utilisé pour présenter le projet et proposer une réunion aux personnels intéressés. Le projet pourrait permettre d'associer les parents ou les anciens élèves, le journal du lycée ou le club radio, de développer des partenariats, etc.

²⁶ Les ateliers ont par ailleurs fait l'objet de comptes rendus détaillés envoyés par Sylvie De Almeida aux stagiaires. Une table ronde a également permis d'aborder les compétences et les finalités citoyennes liées aux projets d'équipe, avec Christine Lauer (IA-IPR histoire-géographie, en charge du dossier de l'éducation prioritaire, Lyon), Olivier Massis (adjoint DAAC, Lyon) et Nathalie Reveyaz (IA-IPR histoire-géographie et référente laïcité, Grenoble).

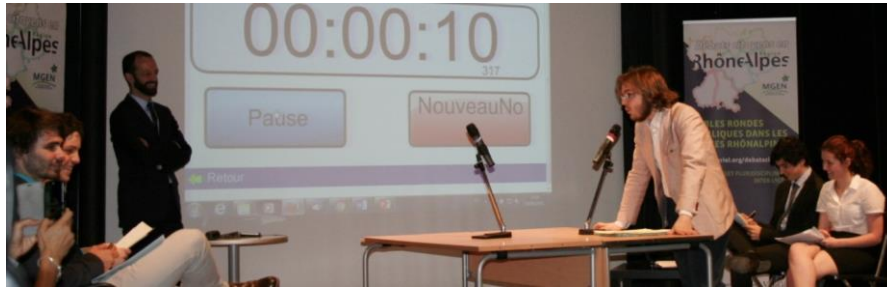


*Lycée Arbez-Carme (Bellignat) : les autres intervenants sont soumis au feu des questions des élèves au cours d'une séance de « speed dating » organisée le matin de la table ronde.
Une belle trouvaille pédagogique ! © F. Thénard-Duvivier*

– **Un projet interdisciplinaire à l'échelle de l'établissement** implique de définir un ensemble d'objectifs communs ou de compétences interdisciplinaires (argumentation, expression écrite ou orale) ; d'imaginer des progressions annuelles articulées autour de la thématique ; de travailler sur des textes, des auteurs, des ressources documentaires interdisciplinaires ; sur des compétences numériques interdisciplinaires (y compris en utilisant les réseaux sociaux, blogs, twitter...) ; d'utiliser des cartes mentales pour voir tous les liens entre les champs disciplinaires et les compétences ; d'élaborer des travaux en commun (dossiers, expos, affiches) ou encore une proposition de loi. Ceci pose la question de l'évaluation des travaux menés autour des Débats citoyens, de la valorisation de l'engagement des lycéens (parcours citoyen) et des outils communs (ENT partagés pour simplifier la communication et l'articulation des activités).

Expérimenter de nouvelles pratiques de débat. Le 9 juin, six élèves de Terminale et de classe préparatoire du lycée Fauriel ont conduit un débat parlementaire sur le thème de l'accueil des migrants et des réfugiés en France. Les principales règles : deux équipes (majorité et opposition, tirées au sort) ; 15 mn de préparation à l'aide de quelques ressources ; un chronomètre, un marteau et un arbitre pour donner la parole et le rythme ; un public qui peut manifester son approbation ou désapprobation. Pour chaque participant un temps de parole de 4 mn qui peut être interrompu par la partie adverse : présentation des arguments par la majorité, présentation des contre-arguments par l'opposition, puis temps de synthèse par chaque partie.

Dans une perspective de *lesson study* et avec la participation de Michèle Prieur (Cardie Lyon), la séance a été analysée par les enseignants. Il en ressort que ce type de débat est un outil intéressant pour travailler les compétences liées à l'argumentation, à l'esprit critique, à l'oralité. Mais il faudrait trouver le moyen de faire participer tous les élèves, de dépasser le regard de l'autre, de ne pas verser dans la caricature. D'où la nécessité de travailler en amont si on veut que le fond prime sur la forme. Le format de « joute oratoire » a fait débat entre ceux qui craignent de « débattre tout et n'importe quoi » de manière très rhétorique et ceux qui voient l'intérêt de modalités plus ludiques et dynamiques du débat. Un débriefing avec les élèves eux-mêmes est pertinent pour reprendre de manière critique le fond comme la forme du débat, pour en faire évoluer les règles. Des propositions ont été formulées : donner à l'avance aux élèves le sujet du débat (pour développer l'argumentation) mais garder le principe du tirage au sort du « camp » ; publier dans un ENT collaboratif les contributions de chacun afin que les élèves puissent s'approprier les arguments de la partie adverse et réfléchir à leur réfutation ; faire émerger les arguments à partir d'un travail par groupe sur des documents sélectionnés par le professeur, etc.



Simulation de débat sur l'accueil des migrants et des réfugiés en France, par des élèves du lycée Fauriel, lors de la journée de formation du 9 juin 2016 (Lyon) © L. Courbon

En conclusion, reconnaissons que « l'éducation à la citoyenneté comporte aujourd'hui une opportunité, voire une urgence qui tiennent à la gravité de ses enjeux²⁷ ». Et Alain Mounier, directeur de l'ESPE de Lyon, d'en définir trois fonctions majeures : tout d'abord, « contribuer à l'aménagement du vivre-ensemble [...] passer de la pluralité au pluralisme ». Ensuite, « promouvoir un citoyen actif, c'est-à-dire qui, se sentant co-responsable de la vie collective, ne craigne pas de s'engager au service des améliorations d'ordre institutionnel qu'il estime souhaitables. Cela requiert le développement de "l'esprit critique", qui n'est pas à confondre avec "l'esprit de critique" mais consiste en un jugement éclairé. » Enfin, « former la solidité du jugement en provoquant la réflexion sur tous les problèmes de la vie en société ». C'est un nouveau défi à relever ! L'École doit puissamment y contribuer mais elle ne peut être seule dans ce combat. Il faut à la fois faire confiance aux élèves et aux enseignants, mais aussi faciliter les projets, les débats, les pédagogies actives, les partenariats, etc. Ce serait le souhait de près de 90 % des Français selon un récent sondage BVA pour le Cnesco²⁸. C'est l'objectif affiché des équipes engagées dans les Débats citoyens en Auvergne-Rhône-Alpes.

Bonne lecture et à très bientôt pour de nouveaux débats !

Franck Thénard-Duvivier
Professeur d'histoire en CPGE au lycée Claude-Fauriel (Saint-Étienne)
Initiateur et pilote des Débats citoyens en Auvergne-Rhône-Alpes
Chargé de mission pour la DAAC, académie de Lyon
Chercheur associé au GRHIS, Université de Rouen

Avertissement : le compte rendu de chaque table ronde ne vise pas à traduire fidèlement les propos des intervenants et il ne les engage pas.

Chaque chapitre est le fruit du travail mené par les élèves, les étudiants, les enseignants de chaque lycée et publié sous leur responsabilité.

[Ndlr] indique une « note de la rédaction », un ajout effectué par l'équipe éditoriale du lycée Claude-Fauriel.

²⁷ *Les Essentiels* de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de Lyon, n° 8, juin 2016, p. 1-2.

²⁸ Ce que rappelle Nathalie Mons, présidente du Cnesco (dossier de synthèse, *op. cit.*, avril 2016, p. 3) : « Près de 90 % des Français soutiennent l'introduction en classe de débats civiques, la réalisation de projets solidaires ou environnementaux, l'écoute de grands témoins extérieurs à l'école ou encore la participation des jeunes à la vie de l'établissement. » Et d'ajouter : « De façon générale, ce sont les méthodes pédagogiques qui rendent l'élève actif qui permettent aux jeunes de s'approprier nos valeurs plutôt que des enseignements hors-sol magistraux. »